



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté



COMPLEXE JEAN VERBEKE - MONTAUBAN (82)

# CHAMPIONNAT



# DE FRANCE

# PARA FOOTBALL

# ADAPTÉ SAJ

28 - 30 JUIN 2022



Entrée visiteurs  
Gratuite

E-mail : [championnats.sportadapte82@gmail.com](mailto:championnats.sportadapte82@gmail.com) / Tél : 06 09 84 09 51



# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Montauban

Venir à Montauban

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiches engagement

Fiche de renseignement tailles t-shirts

Demande de dérogation par équipe

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

## Mots d'accueil



Bonjour à toutes et à tous,

Frustrés par 2 années sans compétition, le Comité départemental Sport Adapté du Tarn et Garonne est heureux de pouvoir enfin organiser un événement d'envergure nationale sur son département. La ville de Montauban vous accueillera du 28 au 30 juin 2022 pour enfin pouvoir pratiquer votre passion : le football.

C'est dans cet esprit de réjouissances que les membres du Comité organisation local et moi-même sommes extrêmement honorés et enthousiastes de recevoir le championnat de France para football adapté Sport Adapté Jeunes à Montauban. Le magnifique complexe sportif Jean Verbeke, où évolue le MFCTG, avec ses terrains en herbes et ses terrains synthétiques tout neufs vous attendent. Tout sera réuni pour que cette belle compétition soit une réussite.

Cette année 2022, le football est à l'honneur avec l'Euro féminin en juillet et la Coupe du Monde en novembre. Nous espérons que cela va vous motiver et ainsi vous voir nombreux sur ce championnat de France Jeunes.

Le Montauban Football Club et le CDSA 82, sans oublier les bénévoles et les partenaires sont impatients de vous recevoir. De nombreuses surprises vous attendent.

Bien sportivement.



**Alain ESPAGNET**  
Président du COL  
Président du CDSA 82

*« Les performances individuelles, ce n'est pas le plus important. On gagne et on perd en équipe. » Zinedine Zidane*



Bonjour à toutes et tous,

Le Montauban FCTG, club de plus de 750 licenciés diversifie ses pratiques depuis que les nouvelles installations qui lui ont été affectées le permettent.

Considérée comme une priorité du comité de direction de l'association, la création d'une section foot adapté a été actée, en partenariat avec les institutions locales en juillet 2020. Cette année, la ville de Montauban et le MFCTG avons la chance de recevoir le championnat de France de Jeunes en Sport Adapté.

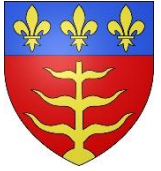
Le club souhaite une bonne chance au comité d'organisation local pour la préparation de cette compétition en espérant pouvoir accueillir les délégations de la meilleure des manières.



**Jean-Michel MALAVELLE**  
Président du Montauban FCTG  
Membre du COL

### Carte d'identité Montauban

Date de naissance :	114
Créateur :	Alfonse Jourdain, Comte de Toulouse
Qualité :	Préfecture du Tarn-et-Garonne
Superficie :	13 517 hectares
Population :	60 810 habitants



## Bienvenue à Montauban

Emblématique de la région Occitanie, où elle puise son identité profonde, Montauban incarne la quintessence de ces territoires à la croisée de nombreux chemins. L'entrepreneur, le sportif, l'amateur de culture autant que le gourmet y trouveront chacun son compte et son plaisir !

Son architecture de brique rose, qui lui vaut le surnom de "plus rose des villes roses", se détache sur le vert du Tarn et de ses abords. Ses murs chargés d'histoire côtoient ses parcs et des jardins ombragés, ses sentiers pédestres le long du Tarn, ses zones d'activités modernes et performantes ou encore, ses équipements sportifs et culturels.

Une ville dynamique Pays de culture et d'agriculture, Montauban est aussi pays de cocagne et recèle de multiples facettes sport, tourisme fluvial, gastronomie du terroir, tourisme d'affaires...

Parce que les Montalbanais sont de plus en plus nombreux, la Ville met tout en œuvre pour structurer le développement de son territoire et proposer à ses habitants des infrastructures de qualité. C'est pour cela, qu'en perpétuel mouvement, Montauban, ville accueillante et ville dynamique poursuit ses projets d'aménagement.

### Les 3 immanquables :

#### Musée Ingres

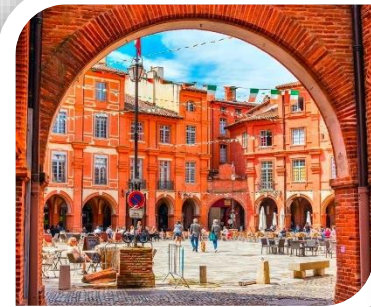
C'est un des lieux les plus emblématiques de la ville. Depuis sa création, il a été modernisé, agrandi et digitalisé.

#### Place Nationale

C'est au cœur de la ville que vous pourrez voir cette place historique. De tout temps, c'est ici que se trouve la vie animée de la cité.

#### Stade Sapiac

Surnommée la cuvette, Sapiac a depuis plus d'un siècle vibré des exploits de Montauban. Cet édifice fait la fierté et la renommée du patrimoine sportif de la ville.



## Venir à Montauban



### **Stade Jean Verbeke**

2145 bis route de Saint Antonin  
82000 Montauban



Montauban est située au carrefour de l'A62 (Bordeaux–Toulouse) et de l'A20 (Paris–Toulouse). La RN20 traverse la ville. Les deux péages se situent aux entrées nord (A20) et sud (A62).



De nombreuses liaisons quotidiennes relient Montauban à Toulouse. Le TGV Atlantique permet de rejoindre Paris en 4h45.



À 30 minutes de l'aéroport international de Toulouse-Blagnac, Montauban reçoit des avions de tourisme ou d'affaires.



Le canal latéral à la Garonne traverse le Tarn-et-Garonne. Son embranchement à Montech, permet aux plaisanciers d'atteindre le port de Montauban.

# Comité d'organisation local

**Président du COL**

**Monsieur Alain ESPAGNET**

*Président du Comité départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne*

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Chantal THIVET
Secrétaire général	Lucas SICRE
Commission Coordination / Logistique	Lucas SICRE
Commission Sportive	Lucas SICRE
Commission Médicale	Dr. Pierre DECOSTER
Commission Restauration / Hébergement	Corentin DA COSTA
Commission Partenariats / Communication	Quentin DE ROMREE
Commission Animation / Bénévolat	Alain ESPAGNET
Commission Développement Durable	Lucas SICRE

Cadre Technique National para football adapté	Hervé DEWAELE <a href="mailto:hervé.dewaele@sportadapte.fr">hervé.dewaele@sportadapte.fr</a>
Déléguée Technique Fédérale du championnat	Laurence JOUCLAS <a href="mailto:laurence.jouclas@sportadapte.fr">laurence.jouclas@sportadapte.fr</a>
Commission Sportive Nationale para football adapté	Stéphane LAVERGNE <a href="mailto:lavergne.st@orange.fr">lavergne.st@orange.fr</a>



**COL France para football adapté SAJ 2022**  
**Comité Départemental Sport Adapté du**  
**Tarn-et-Garonne – Lucas SICRE**

10 rue Johannes Gutenberg  
82000 Montauban

**06 09 84 09 51**

[championnats.sportadapte82@gmail.com](mailto:championnats.sportadapte82@gmail.com)

# Programme prévisionnel

## Mardi 28 juin 2022

14h00 - 18h00	Accueil des délégations et animation sportives autour du football <b>Complexe Jean Verbeke</b>
19h00	Cérémonie d'ouverture <b>Complexe Jean Verbeke</b>
19h30 - 20h30	Repas <b>Complexe Jean Verbeke</b>
20h30 - 21h00	Réunion entraîneurs <b>Complexe Jean Verbeke</b>

## Mercredi 29 juin 2022

08h30 - 09h00	Échauffement <b>Complexe Jean Verbeke</b>
09h00 - 12h00	Épreuves <b>Complexe Jean Verbeke</b>
11h30 - 13h30	Repas <b>Complexe Jean Verbeke</b>
14h00 - 18h00	Épreuves <b>Complexe Jean Verbeke</b>
19h30	Repas de gala <b>Espace Valorem Sapiac</b>

## Jeudi 30 Juin 2022

08h30 - 09h00	Échauffement <b>Complexe Jean Verbeke</b>
09h00 - 11h30	Phases finales <b>Complexe Jean Verbeke</b>
11h30 - 12h00	Remise des récompenses et cérémonie de clôture <b>Complexe Jean Verbeke</b>
À partir de 11h30	Distribution des paniers repas <b>Complexe Jean Verbeke</b>
12h00	Fin du championnat



# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [mardi 24 mai 2022.](#)

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Mardi 28 juin 2022 de 14h00 à 18h00**  
**Complexe Sportif Jean Verbeke – Le ramier**  
**2145 bis route Saint Antonin, 82000 Montauban**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Les équipes sont invitées à arriver avant 17h00 afin de participer aux différentes animations sportives autour du football mises en place par le COL.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du **para football adapté** en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **19h30 à 20h30 le mardi soir** et de **11h30 à 13h30 le mercredi midi.**

Ils auront lieu au :

**Complexe Sportif Jean Verbeke**  
**2145 bis route Saint Antonin, 82000 Montauban**

La soirée de gala du mercredi soir aura lieu :

**Mercredi 29 juin à 19h30**  
**Espace Valorem du Stade Sapiac**  
**Rue Léo Lagrange, 82000 Montauban**

Les paniers repas du jeudi midi seront distribués :

**Jeudi 30 juin à partir de 11h30**  
**Complexe Sportif Jean Verbeke**  
**2145 bis route Saint Antonin, 82000 Montauban**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié et prévenu certains hébergements de votre venue, **n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para football adapté Sport Adapté Jeunes.**

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Développement Durable

Durant la manifestation, le COL ne distribuera et ne vendra pas de bouteilles d'eau, veuillez-vous munir de gourdes personnelles.

## Animations

Dès 14h00 le mardi 28 juin 2022, et une fois votre inscription validée, nous serons prêts à vous accueillir sur le complexe Jean Verbeke avec plusieurs animations en place pour les sportifs et accompagnateurs.

Le COL proposera ainsi des animations inédites autour du football en plein air à proximité immédiate de la zone d'inscription :

- Bubble-foot
- Baby-foot géant
- Foot-golf
- Fit-foot en musique
- Jeux de tirs sur buts avec cibles

Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour ces animations !!

### Cérémonie ouverture

La cérémonie d'ouverture qui se déroulera le mardi 28 juin à 19h00 juste avant le repas, elle mettra en avant les sportifs et délégations présents sur le championnat.

Un « défilé des délégations » aura lieu au cours de la cérémonie, les équipes sont donc invitées à porter les couleurs de la délégation et de préparer une pancarte/des fanions afin de présenter l'équipe.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para football adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- L'arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para football adapté**

### Modalités d'inscription

Le championnat de France **para football adapté SAJ** relève du règlement **para football adapté** FFSA. **Peuvent participer au championnat de France para football adapté SAJ FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **par équipe** doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription**

**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 19 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent championnat de France de la CSN **para football adapté** FFSA en charge de la partie informatique – Stéphane LAVERGNE – [lavergne.st@orange.fr](mailto:lavergne.st@orange.fr) – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le mardi 24 mai 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après **le mardi 24 mai 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

### **Réunion technique**

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para football adapté – Stéphane LAVERGNE – et le Cadre Technique National de la discipline – Hervé DEWAELE – est programmée le :

**Mardi 28 juin 2022 à 20h30**  
**Complexe Sportif Jean Verbeke – Le ramier**  
**2145 bis route Saint Antonin, 82000 Montauban**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [lavergne.st@orange.fr](mailto:lavergne.st@orange.fr).

### **Échauffement et compétition**

La compétition et les matchs débiteront le 29 juin 2022 à 9h00, jusqu'au 30 juin 2022 à 11h30. Les échauffements se feront sur le lieu des compétitions.

## Équipements sportifs

Il convient de prévoir pour chaque sportifs une tenue adaptée et réglementaire à la pratique compétitive du para football adapté soit :

- Maillot numéroté
- Short
- Chaussettes
- Protège-tibias
- Chaussures à crampons

Le complexe sportif Jean Verbeke étant équipé de terrains synthétiques, il sera strictement interdit de pénétrer sur ces espaces avec des chaussures à crampons vissés (fer).

## Catégories d'âge

Catégories	Moins de 16 ans	Moins de 21 ans
<b>2021-2022</b>	Nés entre 2009 et 2006	Nés entre 2005 et 2001

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour le **para football adapté**, sur présentation d'un certificat médical établi par un médecin du sport.

Cela concerne uniquement la catégorie moins de 16 ans pour laquelle le surclassement est autorisé pour la catégorie supérieure uniquement pour les joueurs ayant 15 ans (nés en 2006).

## Épreuves ouvertes

Épreuves	Catégories d'âges	Classes
<b>Foot à 5</b>	<b>Moins de 16 ans (masculin ou mixte)</b>	<b>ABC et BCD</b>
<b>Foot à 7</b>	<b>Moins de 21 ans (masculin ou mixte)</b>	<b>ABC et BCD</b>
<b>Challenge du jeune footballeur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les masculins de moins de 16 ans inscrits dans le tournoi</li> <li>• Pour les féminines de moins de 16 ans et de moins de 21 ans, possibilité de s'inscrire au challenge</li> </ul>	<b>AB, BC et CD</b>



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **mardi 24 mai 2022**

Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne, 10 rue

Johannes Gutenberg, 82000 Montauban

06 09 84 09 51 / [championnats.sportadapte82@gmail.com](mailto:championnats.sportadapte82@gmail.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	30 €		
<b>Formule 2 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration Du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	75 €		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	10 €		
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du mardi soir au jeudi midi (hors petit déjeuner)	55 €		
<b>Repas sans viande / sans poisson (entourer)</b>	Nombre :		
<b>Contre-indication alimentaire :</b>	Nombre :		
<b>Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.</b>			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **CDSA 82**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date

Signature



# FICHE ENGAGEMENT Foot à 5 -16 ans

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **mardi 24 mai 2022**

Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne, 10 rue

Johannes Gutenberg, 82000 Montauban

06 09 84 09 51 / [championnats.sportadapte82@gmail.com](mailto:championnats.sportadapte82@gmail.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 19.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du para football adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :





# FICHE ENGAGEMENT Foot à 7 -21 ans

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **mardi 24 mai 2022**

Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne, 10 rue

Johannes Gutenberg, 82000 Montauban

06 09 84 09 51 / [championnats.sportadapte82@gmail.com](mailto:championnats.sportadapte82@gmail.com)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 19.

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du para football adapté.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté

# Fiche de renseignement tailles t-shirts

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

À renvoyer au COL avant le **mardi 24 mai 2022**

Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne, 10 rue

Johannes Gutenberg, 82000 Montauban

06 09 84 09 51 / [championnats.sportadapte82@gmail.com](mailto:championnats.sportadapte82@gmail.com)

<b>N° Affiliation :</b>	<b>Nom de l'association ou établissement :</b>
<b>Nombre d'accompagnateurs :</b>	
<b>Nombre de sportifs :</b>	

Tailles t-shirt	Nombre (sportifs + accompagnateurs)
12 ans	
14 ans	
XS	
S	
M	
L	
XL	
XXL	
3XL	

# Demande de dérogation par équipe

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e) ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France **para football adapté SAJ** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

# Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France **para football adapté SAJ** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

Je soussigné(e).....

**représentant légal de** ....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para football adapté SAJ** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Lucas SICRE – COL para football adapté SAJ 2022**  
Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne  
10 rue Johannes Gutenberg, 82000 Montauban  
06 09 84 09 51 – [championnats.sportadapte82@gmail.com](mailto:championnats.sportadapte82@gmail.com)

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

#### **Pour le mardi 24 mai 2022 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

#### **À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plan d'accès

Lieu	Adresse
<p><b>Accueil Compétition Repas</b></p>	<p><b>Complexe Sportif Jean Verbeke</b> Le ramier – 2145 bis route Saint Antonin 82000 Montauban</p>
<p><b>Repas et soirée de gala</b></p>	<p><b>Espace Valorem</b> Stade Sapiac, Rue Léo Lagrange 82000 Montauban</p>
<p><b>Adresse du COL</b></p>	<p><b>Comité Départemental Sport Adapté du Tarn-et-Garonne</b> 10 rue Johannes Gutenberg 82000 Montauban</p>



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
<b>Ibis Budget (Partenaires)</b>	50 route de Saint Martial, 82000 Montauban	55€ single ou double 2 <sup>e</sup> petit déjeuner à 10€	5,8 km
<b>Ibis Montauban (Partenaires)</b>	50 route de Saint Martial, 82000 Montauban	85€ single ou double	5,8 km
<b>Camping de Montech</b>	520 chemin de la Pierre 82700 Montech		20 km
<b>B and B Hôtel</b>	205 rue Romy Schneider, Zone Futuropôle, 82000 Montauban	À partir de 65€	7 km
<b>Hôtel Mercure Montauban</b>	12 rue notre dame, 82000 Montauban		6,9 km
<b>Gîtes et chambres d'hôtes à proximité de Montauban</b>		À partir de 70€	Moins de 15 km
<b>Hôtel Kyriad Montauban</b>	1461 route du Nord, 1 Impasse des Tamaris, ZI Nord Aussonne, 82000 Montauban	À partir de 59€	7,5 km



## Partenaires institutionnels

Soutenu  
par



---

## Partenaire principal FFSA



---

## Partenaires locaux

